



Déclaration commune entre la Flandre et la Région Nord - Pas de Calais

Gemeenschappelijke intentieverklaring van Vlaanderen en Nord - Pas de Calais

La Région Flandre et la Région Nord -Pas de Calais réaffirment leur volonté de renforcer et de concrétiser leur coopération ainsi que leur contribution à l'intégration européenne.

Fortes de cette volonté commune, les deux Régions conviennent :

- \* D'amplifier les contacts existants ~~et~~ examiner de nouvelles voies de coopération, et d'étudier des projets communs dans le cadre bilatéral ou ~~à~~ <sup>au</sup> ~~autres~~ <sup>autres</sup> partenaires.
- \* De favoriser et de développer leurs relations dans les domaines de :
  - la coopération économique, des transferts de technologies, de la recherche et développement et des nouvelles technologies de l'information ;
  - \* l'aménagement du territoire ~~en~~ <sup>et</sup> environnement, la mobilité, et les transports ;
  - \* la culture, l'enseignement, la formation permanente ;
  - \* la politique d'emploi et la formation professionnelle.
- \* De favoriser les échanges relatifs à ces domaines dans le cadre des législations respectives et en tenant informées les autorités officielles.
- \* D'assurer un suivi permanent au niveau politique, par une rencontre régulière des Présidents des deux Régions et ~~par~~ <sup>par</sup> ~~intermédiaire~~ <sup>intermédiaire</sup> de réunions de fonctionnaires chargés des matières mentionnées ci-dessus.

Lille, le 18 janvier 2001  
Rijsel, 18 januari 2001

Michel DELEBARRE  
Ancien Ministre d'Etat  
Président du Conseil Régional  
Nord - Pas de Calais

Patrick DEWAELE  
Ministre - Président  
du Gouvernement  
Flamand